

nouvelle demeure à bail emphytéotique, ou plutôt à terme indéfini, car je n'y étais pas de mon consentement. Il faut donc que je donne des détails sur les localités.

« On lit dans Piganiol de La Force (voyez sa *Description de la France*) : Pierre-en-Cize, ou Pierre-Scise, château de France et prison d'État, proche de la Saône, vis-à-vis de Lyon. Il y a dans ce château un capitaine entretenu, une compagnie de trente hommes d'infanterie, un lieutenant et un sergent. »

« Voilà tout ce que pouvait dire de Pierre-en-Cize un historien, un voyageur ou un poète, à qui il n'était pas donné de le voir de trop près. Pour en bien parler, il faut ce qui s'appelle y avoir été, y avoir été domicilié, y avoir été enfin prisonnier d'État, et, sous ce rapport, personne ne m'enviera l'avantage d'avoir été favorisé pour connaître les êtres.

« Le château de Pierre-en-Cize était la maison de plaisance des archevêques de Lyon : aussi le séjour en lui-même, quant à la vue, n'offrait rien de sinistre et d'attristant. Ce n'était pas le château de Lourdes, entouré de pics nébuleux, placé comme un cyprès au milieu d'une nature bouleversée, où l'on croirait que les Titans viennent de combattre ; ce n'était pas le mont Saint-Michel, d'où vous voyez, la moitié de l'année, à six heures d'intervalle, les vagues de la mer battre les murs de votre prison ; les tempêtes sont à vos pieds, et l'écho des naufrages retentit dans les cachots. Sans prévention, je conviendrais que, pour la vue, Pierre-en-Cize est infiniment plus agréable ; mais il n'y a pas de belle prison, et, tout considéré, l'aspect même des prairies, des maisons, des forêts, des troupeaux, des